

# BAC PRO CGEA

Baccalauréat Professionnel

## Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

### « Polyculture Élevage »

*L'admission se fait après la 3<sup>ème</sup>.  
Elle est prononcée par une commission  
départementale d'affectation dans le cadre  
de la procédure post 3<sup>ème</sup>.*

*Les dossiers sont instruits par les  
collèges d'origines.*

*L'admission sera prononcée avec l'avis du  
conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre.*

**La formation se prépare en 3 années (2<sup>nde</sup> Pro, 1<sup>ère</sup> Pro et Term. Pro), et confère la capacité professionnelle à l'installation en agriculture aux candidats.**

#### OBJECTIFS

Le Baccalauréat Professionnel, diplôme de niveau IV, permet de se préparer à entrer dans la vie professionnelle après des études secondaires.

Ce Baccalauréat prépare aux métiers de la production agricole : exploitant agricole ou salarié à haute responsabilité.

Au cours de la formation, les élèves préparent leur projet professionnel. La poursuite d'études en Brevet de Technicien Supérieur est possible, pour les élèves qui ont obtenu de bons résultats en classe de première et de terminale.

La formation se déroule sur 3 années scolaires. Après une 2<sup>nd</sup>e Professionnelle les élèves poursuivent leurs parcours vers une classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale Professionnelle.

#### CONTENUS DE LA 1<sup>ERE</sup> ET TERMINALE PROFESSIONNELLE CGEA

- **Modules d'enseignement général** s'appuyant sur les disciplines suivantes : Français, Documentation, Anglais, Histoire-Géographie, Éducation Morale et Civique, Éducation socioculturelle, Éducation-physique, Mathématiques, Informatique, Physique-Chimie, Biologie et Économie.
- **Modules d'enseignement professionnel** en relation avec le secteur de l'agriculture : Écologie, Zootechnie, Agronomie, Agroéquipement, Économie d'entreprise, et un module « conduite d'un élevage avicole ».
- **Modules spécifiques** portant sur les thèmes suivants : la préservation des ressources, construction de son projet professionnel, la conduite d'un atelier avicole
- **Stages individuels en milieu professionnel** d'une durée de 14 à 16 semaines dont 12 prises pendant la scolarité. Ils sont découpés en séquences de durée variable et sont répartis sur les 2 années de formation 1<sup>ère</sup> et Terminale :
  - un stage sur une exploitation agricole avec un atelier ruminant, support du dossier de stage (10 semaines)
  - un stage dans un organisme para-agricole (2 semaines)
  - un stage sur une exploitation sur un autre territoire (Étranger 4 semaines ou zone de montagne d'une durée de 3 semaines).

# BAC PRO CGEA

Baccalauréat Professionnel

## Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

« Polyculture Élevage »

### RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB...



### HORAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens par disciplines
Français	2h
Anglais	1.75h
Histoire géographie	1.75h
Économie et gestion	3.5h
Éducation Socio-Culturelle	1.50h
Documentation	0.5h
EPS	2h
Mathématiques	2h
Informatique	0.5h
Biologie Écologie	1.25h
Physique chimie	1h
Zootéchnie - Agronomie - Agroéquipement	7.25h
Enseignement spécifique lycée	3h
Activités pluridisciplinaires	2h

### POURSUITE D'ÉTUDE

Après l'obtention du Baccalauréat professionnel, l'élève peut poursuivre dans un diplôme de niveau 5 tel que le Brevet de technicien Supérieur (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (ACSE) ou Productions Animales par exemple). Il peut ensuite poursuivre en Licence professionnelle.